



VILLE DE  
**FARNHAM**  
Grandir ensemble!

## **POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES CITOYENS, ORGANISMES ET COMMERÇANTS**



## Préambule

Le conseil municipal tient à rendre un hommage tout particulier à certains citoyens, organismes ou commerçants s'étant particulièrement démarqués.

Leurs réalisations sont des exemples pour l'ensemble de la communauté. La présente Politique vise à souligner et à faire connaître les réussites de ces personnes, entreprises ou organisations s'étant démarquées.

Cet hommage se traduit par une invitation officielle à signer le Livre d'or de la Ville de Farnham, dans le cadre d'une réception civique.

### **Article 1**      **Définitions**

Dans le cadre de la présente Politique, les mots suivants signifient :

#### **Politique**

La présente Politique de reconnaissance des citoyens, organismes et commerçants.

#### **Citoyen, organisme ou commerçant s'étant démarqué**

Résidant de Farnham, organisme accrédité ou commerçant ayant pignon sur rue à Farnham, remplissant les critères d'admissibilité établis à la présente Politique.

#### **Ville**

La Ville de Farnham.

#### **Comité**

Le Comité de reconnaissance de la Ville de Farnham.

### **Article 2**      **Critères d'admissibilité**

Les critères d'admissibilité encadrant l'acceptation d'une demande de reconnaissance honorifique dans le cadre de la présente Politique sont :

#### **Artiste**

- A reçu un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.

#### **Commerçant**

- A reçu un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.
- A atteint un anniversaire d'existence de 20 ans, 30 ans, 40 ans ou de 50 ans.

### Organisme

- A reçu un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.
- A atteint un anniversaire d'existence de 20 ans, 30 ans, 40 ans ou de 50 ans.

### Athlète

- Personne résidant à Farnham ou équipe sportive basée à Farnham ayant été médaillée dans une compétition sportive provinciale, nationale ou internationale.

### Citoyen

- A reçu un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.
- A posé un acte de bravoure.
- A fait rayonner Farnham à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

## **Article 3**      **Appel de candidatures**

Afin de recueillir le nom des citoyens, organismes ou commerçants s'étant démarqués, la Ville compte sur leur entourage pour déposer une demande de reconnaissance.

Parents, amis, connaissances et responsables sportifs sont invités à faire parvenir à la Ville, par courriel au [alevesque@ville.farnham.qc.ca](mailto:alevesque@ville.farnham.qc.ca) le formulaire de l'Annexe 1 du présent document.

## **Article 4**      **Procédure d'évaluation**

Le Comité est constitué de trois membres, à savoir :

- Le directeur du Service des communications et relations avec les citoyens.
- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme.
- Le directeur général ou le directeur général adjoint.

Le Comité est chargé de l'analyse des candidatures soumises et de leur traitement. Il se réserve le droit de refuser toute demande pour laquelle un formulaire n'a pas été complété, dont le formulaire ne fournit pas suffisamment de renseignements ou dont les critères d'admissibilité ne sont pas respectés.

Le dépôt d'une demande est suivi par l'envoi d'un accusé de réception indiquant au requérant que sa demande sera traitée lors de la prochaine rencontre du Comité.

**Article 5**      **Publication des renseignements personnels et couverture médiatique**

Afin d'honorer plus largement les participants et permettre la perpétuité des informations, un résumé de leurs accomplissements, accompagné de photographies, seront diffusés sur le site Internet de la Ville.

De plus, les médias seront invités à couvrir l'activité de reconnaissance.

**Article 6**      **Application**

Le directeur général est responsable de l'application de la présente Politique.

**Article 7**      **Entrée en vigueur**

La présente Politique entre en vigueur le 3 juillet 2023.

*L'utilisation du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.*

## Annexe 1

(Ce formulaire pourra, au besoin, être remplacé ou modifié sans que la présente Politique fasse l'objet d'une mise à jour)



### Formulaire de demande de reconnaissance

REQUÉRANT	CANDIDAT PROPOSÉ
Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____
Adresse _____	Adresse _____
_____	_____
Ville _____	Ville _____
Code postal _____	Code postal _____
Téléphone _____	Téléphone _____
Cellulaire _____	Cellulaire _____
Courriel _____	Courriel _____

#### FAÇON DONT LE CANDIDAT S'EST DÉMARQUÉ

- A reçu un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.
- Organisme ou commerçant ayant atteint un anniversaire d'existence de 20 ans, 30 ans, 40 ans ou de 50 ans.
- A été médaillé dans une compétition sportive provinciale, nationale ou internationale.
- A posé un acte de bravoure.
- A fait rayonner Farnham à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

#### DESCRIPTION

Veuillez nous décrire les actions du candidat permettant l'octroi de la reconnaissance demandée

**DESCRIPTION - SUITE****DÉCLARATION DU REQUÉRANT**

Par la présente, je demande à la Ville de Farnham de prendre en considération la candidature déposée.

Je comprends que le dépôt d'une candidature ne constitue pas une acceptation automatique de celle-ci.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ année/mois/jour

Nom \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Transmettre ce formulaire à [alevesque@ville.farnham.qc.ca](mailto:alevesque@ville.farnham.qc.ca)

**Réservé au Comité**

Date de dépôt \_\_\_\_\_ Reçue par \_\_\_\_\_